



# LA MONOTRAITE EN SYSTÈME HERBAGER

TÉMOIGNAGES ET MODES D'EMPLOI ISSUS DE PAYSAN·NES DE L'ADAGE



VERS DES SYSTÈMES  
HERBAGERS AUTONOMES

**ADAGE 35**  
AGRICULTURE DURABLE PAR L'AUTONOMIE,  
LA GESTION ET L'ENVIRONNEMENT





# LA MONOTRAITE, POUR QUELLES FERMES ?

Lorsque l'on pense à l'amélioration des conditions de travail en élevage laitier, la monotraite est très souvent mentionnée, avec de nombreuses incertitudes concernant les conséquences de cette pratique. Des expérimentations existent et ont déjà été publiées\*, mais c'est aux conséquences concrètes sur le travail dans les fermes herbagères que l'on s'intéresse ici.

C'est pourquoi l'Adage, via son projet "Travail" a décidé d'aller interroger des adhérent·e·s passé·e·s en monotraite sur leurs satisfactions, ce à quoi il faut penser selon elles et eux, ainsi que sur les conséquences économiques d'un tel changement.

L'objectif de cette brochure est de montrer que **des systèmes variés peuvent être compatibles avec différentes formes de monotraite**. Si la combinaison de la monotraite avec les veaux sous la mère ou des vêlages groupés peut permettre d'améliorer encore davantage le temps de travail, vous trouverez dans cette brochure des témoignages de 9 fermes aux pratiques très diverses.

Entre avril et août 2023, 9 éleveur·ses adhérent·es à l'Adage ont été interrogé·es par notre stagiaire sur leur rapport au travail. Ces fermes sont en système herbage (entre 0 et 30% de maïs dans la SFP) et représentent 1 à 2 UTH. Leur description complète est à retrouver en page 3.

**D'AUTRES QUESTIONS ? N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER L'ADAGE POUR ÊTRE MIS·E EN LIEN AVEC ELLES ET EUX !**

\* Études citées en bas de la page ci-contre

## LES QUESTIONS À SE POSER AVANT UN PASSAGE EN MONOTRAITE :

- Ma situation leucocytaire est-elle saine et maîtrisée ?
- Ai-je la possibilité d'augmenter mon cheptel (10 à 20%) sans augmenter mes coûts de bâtiments ? (loger les taries ailleurs par exemple)
- Ma laiterie propose-t-elle une rémunération avantageuse pour les taux ?

**Ces 3 conditions ne sont pas indispensables mais favorisent un passage en monotraite.** Le moment du passage est également facilitant : plutôt en période où les vaches sont au **pâturage jour et nuit**, pour limiter les risques d'infection. Un passage en **deuxième partie de lactation** limite les pertes de production en cas de retour en double traite



Brochure issue d'une enquête réalisée dans le cadre du projet du Groupe d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) "Le travail, moteur de la transition agro-écologique en élevage", porté par l'Adage avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. La responsabilité du ministère ne saurait être engagée.



# EFFETS DE LA MONOTRAITE SUR :

## LA PRODUCTION LAITIÈRE

Chiffres issus d'expérimentations :

- Monotraitte toute l'année : - 24% de production laitière [1]
- Suppression d'une traite par semaine : -3 à -7% [2]

### Que disent les éleveur-ses ?

Chiffres issus des fermes de l'Adage :

Pour 4 fermes en monotraitte toute l'année : en moyenne - 33% de production laitière, et entre -40 et -15% selon les fermes

## LA QUALITÉ DU LAIT

Chiffres issus d'expérimentations :

Changements des taux sur prim'holstein [1] :

TB : + 2,7 g/kg

TP : + 2,5 g/kg

### Que disent les éleveur-ses ?

- Taux constatés après passage en monotraitte :
  - entre 43 et 46 de TB
  - entre 33 et 35 de TP

«Au niveau des taux on gagne un peu. Je voyais vraiment la différence quand je repassais en monotraitte en août-septembre, je prenais facilement 3-4 points, quand je tarrisais les vaches j'arrivais quasiment à 40 et 50.»

- Concernant les leuco, pas de changement pour la plupart des personnes interrogées, à part 1 ferme sur les 9 :

« Au départ, il y a eu une petite augmentation des leuco, et maintenant on est à 300-250, alors que c'était plutôt 250-200 en double traite. »

## L'ÉTAT ET LA REPRODUCTION

Chiffres issus d'expérimentations :

- augmentation de 9% des vaches fécondées en 3 mois [1]
- réduction de l'intervalle vêlage-IA de 11 jours [1]

### Que disent les éleveur-ses ?

- 4/9 observent de meilleurs résultats en reproduction et 5/9 un état meilleur. Pour les autres, c'est resté stable.
- Certain-es notent cependant un risque de moins voir les chaleurs :

« Selon l'heure où tu vas [les observer], elles peuvent meugler car elles veulent que tu leur remettes de l'herbe, donc tu regardes de loin car c'est pas agréable. Il faut rester 20 minutes pour voir les chaleurs, en coup de vent comme ça tu ne les vois pas. »

## LE TROUPEAU

Certaines races sont plus adaptées à la monotraitte (en particulier la jersiaise, dont la mamelle est pleine après 21h, contre 16h pour la Prim'holstein), [3] mais plusieurs éleveur-ses ont conservé le même troupeau ou l'ont fait évoluer lentement.

### Que disent les éleveur-ses ?

Parmi les interrogé-e-s :

- 3/9 ont un troupeau principalement en Normandes
- 3/9 ont conservé le troupeau initial composé en majorité de Prim'holstein
- 2/9 ont introduit des jersiaises

Sources :

[1] Essai Monotraitte à la ferme expérimentale de Trévarex (2021) - Lien : <https://tinyurl.com/MonoTrevarez>

[2] Station de Derval, 2001/02 – CA44, Institut de l'Élevage (2001) - Lien : <https://tinyurl.com/MonotraitteRCN>

[3] "Oser la monotraitte en système herbager" Fiche CEDAPA - Lien : <https://tinyurl.com/MonoCedapa>

# QUAND ET COMMENT ONT-IL·ELLES COMMENCÉ LA MONOTRAITE ?

*Système conçu dès le départ pour demander peu d'annuités, fin de carrière, opportunité économique complémentaire, ... : Voici ce qui a été le déclencheur de la monotraite pour les personnes interrogées. Réversibilité et modularité (possibilité de ne la faire que quelques mois par an) sont également un argument important !*

## **En monotraite toute l'année, 1 an après l'installation :**

« Économiquement je pensais qu'il faudrait attendre 5 ans et la fin des premiers prêts pour passer en monotraite, mais sur des vaches comme les miennes qui ne produisent déjà pas beaucoup, la baisse de production est faible.

Je trouvais ça pénible de retourner à la ferme le soir faire la même chose que le matin, pour pas beaucoup de lait en fait. »

31 VL en vêlages plutôt groupés  
au printemps

45 hectares | 1 UTH

85 000L en monotraite

Troupeau : 2/3 de Normandes +  
croisées Holstein & rouge  
scandinave

20 VL en vêlages groupés à  
l'automne

21 hectares | 1 UTH

87 000 L de lait

Troupeau : Holstein

## **En monotraite 2 mois par an, sur un troupeau en vêlages groupés, une solution pour la fin de carrière en individuel :**

« J'ai commencé la monotraite quand je n'ai plus eu d'annuités, aujourd'hui c'est tout l'été »

## **En monotraite toute l'année, 1 an après l'installation :**

“Je me suis dit que c'était bien de se lancer, ça allait bien en trésorerie, ça allait bien en leuco, et je savais que c'était possible. Et parce qu'on a fini de cacher le tas d'ensilage à 22h, et j'avais pas trait mes vaches, donc j'ai dit "Je trais pas". Idem avec l'ensilage le lendemain, puis c'était le dimanche ensuite, et c'est resté ».

50 VL en vêlages automone et  
printemps

56 hectares | 1 UTH

136 000 L de lait en monotraite

Troupeau : Holstein, Normandes  
& autres croisements

45 VL en vêlages étalés

63 hectares | 1.2 UTH

175 000 L de lait environ

240 000L avant la monotraite

Troupeau : Holstein et  
Normandes

## **En monotraite toute l'année, pour améliorer le bien-être au travail :**

“« C'est tout simple, je n'avais pas énormément de lait par vache, il faisait chaud, marre de traire, et j'ai pensé à ma santé ».





54 VL en vèlages groupés  
d'automne  
60 hectares | 1 UTH  
210 000 L de lait environ  
Troupeau : Normandes

**En monotraite à partir du 15 mai, avec un système conçu autour des vèlages groupés d'automne :**

« Je suis passé en vèlages d'automne car je ne voulais pas travailler avec un taureau, donc c'était plus pratique pour les IA, pas besoin d'aller les chercher en prairie. Et ça me permet de fermer la salle de traite à l'été pour partir en vacances. L'an dernier la salle de traite était fermée du 29 juillet au 23 septembre. En fin de lactation je passe en monotraite à partir du 15 mai au début des fauches au 1er août où tout le monde est tari ».

**En monotraite en cours de carrière, avec veaux sous la mère et d'autres ateliers sur la ferme :**

« J'ai fais quelques essais sur 2 ans puis je suis passé en monotraite en 2019. Si j'avais eu une approche un peu plus rationnelle j'aurais attendu d'augmenter un peu mon troupeau pour compenser la baisse de lait, et puis là ça s'est pas fait comme ça, ça s'est fait et on a juste eu la baisse de lait. Le troupeau on l'augmente vraiment progressivement, on n'achète pas de vache ».

35 VL en vèlages étalés  
50 hectares | 1 UTH sur le  
lait  
100000L de lait environ  
Holstein et brunes

32 VL en vèlages groupés au  
printemps  
39 ha | 1 UTH sur le lait  
110 000 L de lait avant  
60 000 L de lait après +  
veaux de lait  
Troupeau : Normandes

**En monotraite toute l'année, grâce à une opportunité chez BVB :**

« Historiquement je faisais de la monotraite en début et en fin de lactation. Je commençais la double traite le 1er week end d'avril et d'arrêtais en fin août et début octobre. Dépendait du chiffre d'affaire, comme j'ai un maximum à ne pas dépasser [avec le microBA]. Quand j'ai eu le contrat pour 24 veaux de lait par an [avec Bretagne Viande Bio], j'ai pu me permettre de faire une monotraite toute l'année ».

**En monotraite en cours de carrière, adoption progressive sur 4 ans, associée à des veaux sous la mère :**

« La première fois c'était pour se tester. C'est arrivé le printemps, on voulait se dégager du temps le soir car les enfants arrivaient de l'école [...]. On s'est dit qu'on pourrait passer en monotraite entièrement en 2022 avec la fin des prêts. Donc on a fait 2 mois en 2018, un peu plus en 2019 et 2020.

Et après en 2021 on était à un an de la fin des remboursements, allez hop on se lance même si ce sera juste en trésorerie pendant un an ».

48 VL en vèlages étalés  
63 hectares | 1.8 UTH  
152 000L de lait  
220 000L de lait avant la  
monotraite  
Diverses races

50 VL en vèlages étalés  
54 hectares | 2 UTH  
200 000L de lait  
Holstein

**En monotraite 3 mois dans l'année, avec encouragement Biolait :**

« Depuis l'an dernier, on fait de la monotraite du 15 juillet au 15 octobre. L'an dernier, Biolait a encouragé à ce qu'on baisse les volumes, on pensait à la monotraite depuis un moment, on avait un peu d'avance sur la production de l'année, et c'était des journées très chaudes en été avec beaucoup de mouches. Mêmes pour les vaches quand il fait chaud comme ça, autant les laisser tranquilles. On a repris la double traite quand il fallait reprendre au niveau des factures ».

## QUELS CHANGEMENTS SUR LE TRAVAIL ?

### Une traite du matin plus longue



« La traite est plus longue car il y a plus de lait à sortir. Ça fait 15 litres sur une seule traite (avant c'était 9 litres), donc + 20% par vache en gros. »

La plupart des éleveur-se-s mentionnent une traite plus longue de 15 à 20 minutes environ et une plus grande attention à donner à la traite.

### Une gestion différente du pâturage



« J'allais déjà au loin avant la monotraite, mais ça a facilité ce pâturage « au loin » (jusqu'à 1,2km). Par contre ça a pérenisé cette pratique du pâturage intégral, parce que j'aurais peut-être arrêté au bout d'un moment ».

« J'ai tâtonné pour la gestion du pâturage [avec la monotraite] mais maintenant c'est une parcelle pour la journée, un peu plus grande. Au début, je retournais pour changer le fil, mais ça faisait plus de travail et ça n'avait pas grand intérêt ».

### De nouvelles mesures d'hygiène ?



Pas de changement observé dans le protocole à la traite chez les personnes interrogées lorsque la situation sanitaire était déjà saine avant le passage en monotraite :

« Ni nettoyage préalable ni produit de nettoyage en fin de traite. Et jamais eu de pb de germes. Seul inconvénient c'est que s'il y a une mammite un jour je ne la verrai pas aussitôt mais quelques jours après ».

### Et l'élevage des veaux ?



Parmi les personnes en monotraite toute l'année, 4/6 sont en mères nourrices ou en veaux sous la mère, mais ce n'est pas indispensable.

### Plus facile de se faire remplacer ?



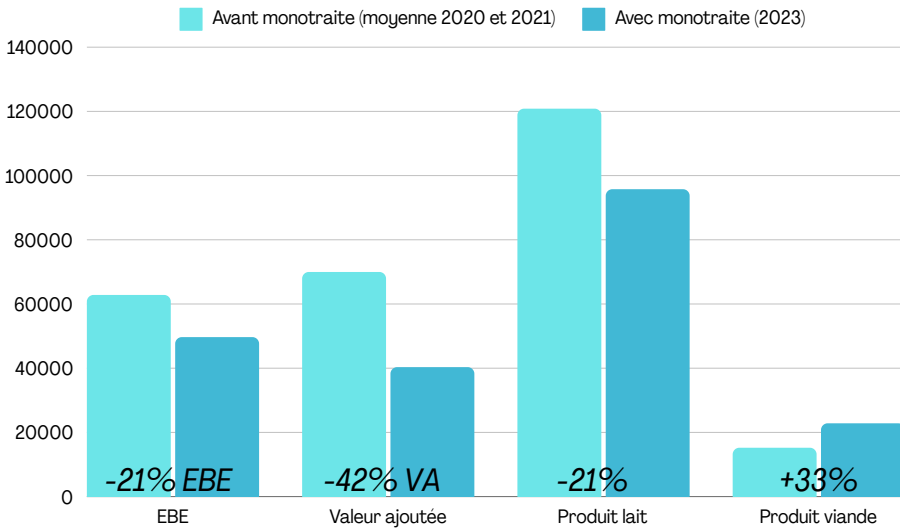
« C'est plus facile de trouver du remplacement avec la monotraite, et un plus petit troupeau. Un remplaçant est revenu à 9h30 après une première traite ailleurs, et j'ai pu l'accepter : c'est souple de ce côté-là. »

« Avec la monotraite : c'est plus facile d'avoir un salarié. L'année dernière on est partis 4 jours au mois de mai, et on est passés en monotraite juste le temps où on n'était pas là, donc ça faisait aussi moins cher le vacher. On a un collègue en monotraite aussi, donc on partage le du vacher à 2. »

« J'aurais du mal à prêter ma ferme, et il y a le problème de trouver quelqu'un aussi. Comme j'ai un système atypique, les vachers seraient pas habitués. Je pense que ce n'est pas forcément plus facile ».

# CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

**EBE DES FERMES EN MONOTRAITE TOUTE L'ANNÉE SUR 2023 : 44 000€ EN MOYENNE, ENTRE 37 000€ ET 55 000€**

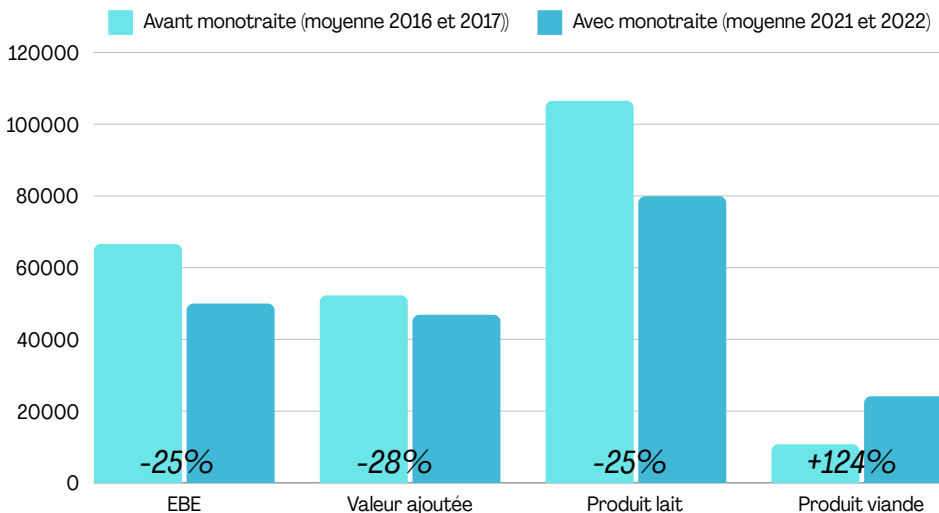
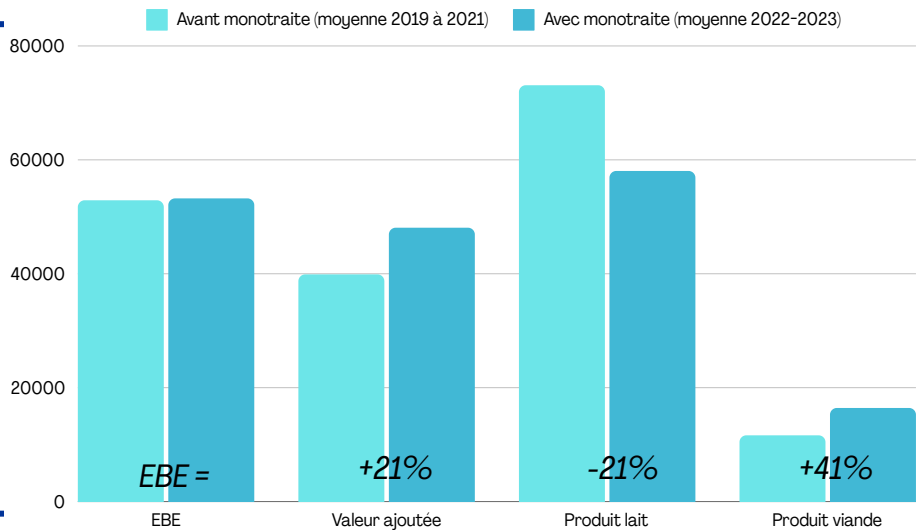


*Pas d'augmentation du cheptel sur cette ferme, avec un passage direct en monotraite toute l'année.*

*La production laitière par vache a diminué de 30% sur un troupeau mixte Holstein et Normandes. Les taux ont augmenté de 1 point de TB et sont restés stables pour le TP.*

*Le système était déjà en tout herbe avant la monotraite, le passage en monotraite a été direct. Voilà ce qui a changé :*

- La production diminue de 40%/VL et le troupeau augmente de 34 à 41
- Arrêt des concentrés, les vaches sont en état sans forcer
- Meilleur prix du lait grâce aux taux (39 à 44 en TB et 33 à 35 en TP)



*Passage progressif en monotraite toute l'année, avec mise en place de veaux sous la mère en même temps*

*La production laitière par vache a diminué de 44% sur un troupeau de race Holstein avec introduction de jersiaises dans le troupeau. Il a augmenté de 39 à 47VL.*

## EN RÉSUMÉ, LA MONOTRAITE C'EST

### DES AVANTAGES

« La monotraite c'est destabilisant, c'est une liberté nouvelle ».

- Meilleure reproduction dans 4 cas sur 9 et meilleur état dans 5 cas sur 9
- Possibilité d'aller pâturer plus loin, grâce à moins de déplacements d'animaux
- Astreinte du soir très réduite, moins de fatigue pour l'éleveur·se
- Un remplacement plus facile dans certains cas, car plus souple
- Moins d'exigences concernant la qualité de l'alimentation

### DES INCONVÉNIENTS

- Baisse de production laitière : se questionner sur la possibilité d'augmenter le cheptel sans nouveaux investissements en bâtiments
- parfois moins de temps d'observation
- pas forcément moins de consommation de fourrages en quantité
- Gestion des mammites ou des leucos peut être plus compliquée, mais ça n'a pas été le cas pour les personnes interrogées
- à bien réfléchir vis à vis du salariat :

« Avec la monotraite il faut quand même une traite. Alors qu'avec un salarié, tu as la même production et quelqu'un pour te remplacer ».

### UNE PRATIQUE MODULABLE

**Réversible dans le temps** : Il est possible de commencer quand on le souhaite, et de revenir en arrière si besoin ! Plus la monotraite est précoce dans la lactation, plus l'effet sur la production est important sur un éventuel retour à la bi-traite : 8 à 15% de production en moins lorsqu'on repasse en bi-traite après 5 semaines de monotraite en début de lactation, contre 3% pour une monotraite en 2e partie de lactation.

**Possible à petites doses** : Certain-es passent en monotraite seulement quand il faut se faire remplacer, et d'autres pratiquent couramment la monotraite une fois par semaine :

« Je suis en monotraite le dimanche depuis 20 ans. C'est une question de qualité de travail. Le dimanche soir, je fais une visite de contrôle, je remets de l'alimentation à l'auge ou repousse le fil avant. Je traite plutôt en milieu de matinée le dimanche : début de traite entre 9h30 et 11h. Le volume de lait en moins sur l'année doit être de 2-3% en moins. S'il y a des mammites ça va être lundi ou mardi, c'est là que ça va exploser pour les animaux fragiles, mais globalement ça va. »

ENVIE D'ÉCHANGER AVEC DES  
ÉLEVEUR·SES EN MONOTRAITE ?  
CONTACTEZ L'ADAGE !

### CONTACTEZ-NOUS

contact.adage35@civam.org

02 99 77 09 56

www.adage35.org

ADAGE 35, Maison des CIVAM. 17 rue du Bas Village  
35577 CESSON SÉVIGNÉ

